

COMMUNIQUE DE PRESSE

CP#013/2014

Passation de responsabilités de la MISCA à la MINUSCA

Bangui, le 15 septembre 2014 : La cérémonie de transfert de responsabilités entre la Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique sous conduite Africaine (MISCA) et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), a eu lieu, ce 15 septembre 2014, au Camp Mpoko à Bangui, conformément à la Résolution 2149 du Conseil de sécurité du 10 avril 2014.



C'était en présence de plusieurs personnalités, dont la cheffe de l'Etat de Transition, Mme Catherine Samba Panza, du Secrétaire général adjoint aux Opérations de Maintien de la Paix, Hervé Ladsous, du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique et Chef de la MINUSCA, le Général Babacar Gaye, de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, Mme Nkosazana

Dlamini Zuma, du Commandant de la Force, le Général Martin Chomu Tumenta, du chef de la MISCA, le Général Jean-Marie Michel Mokoko, le Représentant du Médiateur de la crise, le General Noël Léonard Essongo.

Y ont également pris part plusieurs représentants diplomatiques et d'organisations internationales, des officiels de la Transition, des membres de la Société civile, ainsi que les casques bleus et des représentants des forces internationales, Sangaris et Eurfor.

Contact Information publique / MINUSCA

Site Internet: <http://minusca.unmissions.org>



@UN_CAR



facebook/minusca.unmissions.org

Dans son discours, la cheffe de l'Etat de Transition a souligné que « *ce jour consacre un tournant décisif dans l'histoire de la République Centrafricaine en ce qu'il augure d'une nouvelle étape dans le processus de stabilisation du pays, après de cycles de violences aveugles, barbares et inutiles qui ont coûté la vie à plusieurs milliers de ses filles et fils durant ces trois dernières décennies* ». Et d'ajouter que « *seules des actions multidimensionnelles, de grandes envergures, fortement appuyés par toute la communauté internationale pouvaient être en mesure d'apporter des solutions appropriées et durables pouvant mettre un terme à la souffrance de mes compatriotes* ».

Pour sa part, Herve Ladsous a exprimé la reconnaissance de l'ONU à la MISCA qui a fait « *un travail admirable et accompli des progrès décisifs dans l'amorce de la stabilisation en Centrafrique, non seulement à Bangui mais également dans le reste du pays. (...) Je voudrais aussi souligner le dévouement remarquable des soldats de l'opération française Sangaris et de l'Eufor* ». Le Secrétaire général adjoint a aussi invité tous les Centrafricains, et de toutes les tendances, à s'engager résolument sur le chemin de la paix et de la réconciliation nationale.

« *Après neuf mois de durs labeurs, la MISCA achève ses opérations en République centrafricaine, l'Union africaine transfère la mission aux Nations Unies avec la conviction de s'être acquittée du mandat qui lui a été confiée malgré l'environnement difficile dans lequel la MISCA a opéré. S'il est vrai que de nombreux défis restent à être relevés, il ne fait aucun doute que la phase initiale de stabilisation en République Centrafrique a été menée avec succès* », a souligné Mme Nkosazana Dlamini Zuma, saluant le dévouement, l'abnégation et le courage dont ont fait preuve les soldats de la MISCA, cela avec peu de ressources.

La force de la MINUSCA, dont l'effectif prévu est 11800 hommes en uniformes, y compris 240 observateurs militaires et 200 officiers d'état-major, et un effectif de police de 1800 hommes, dont 1400 membres d'Unités de police constituées et 400 policiers, et 20 agents pénitentiaires, ainsi que des compagnies de génie militaire. A cela s'ajoutent plus d'un millier de fonctionnaires civils, internationaux et nationaux.

La MINUSCA établira trois Etats-majors régionaux à Bria, Bouar et Kaga-Bandoro. Chacun de ces états-majors de région essaiera, dans les principales localités de la région, afin d'y assurer une présence militaire effective et ainsi créer les conditions d'une sécurisation du pays, conformément à son mandat, principalement dédié à la protection des civils, à l'appui au processus politique, y compris la transition, et à l'extension de l'autorité de l'Etat et du maintien de l'intégrité territoriale.

Elle devra aussi faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, promouvoir et protéger les droits de l'homme, organiser des élections, appuyer l'Etat de droit et la justice nationale et internationale, et aider les autorités de transition à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement des ex-combattants.

Contact Information publique / MINUSCA

Site Internet: <http://minusca.unmissions.org>



@UN_CAR



facebook/minusca.unmissions.org